



RÉSULTATS NAO 2022 :

PAS AU NIVEAU DES ATTENTES DES SALARIÉS

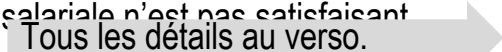
FO REFUSE LES MIETTES !

NOTRE INDUSTRIE,
NOS EMPLOIS

MAIL : FO.CENTRAL@RENAULT.COM // SITE : WWW.FO-CENTRAL.COM

Durant les négociations, FO s'est battue pour faire bouger les lignes au nom du pouvoir d'achat. Au regard des propositions de la direction, nous sommes loin du compte. Les équipes FO Renault ont voté NON à la signature de l'accord NAO 2022 !

Lors des négociations, la direction est arrivée en mettant sur la table une enveloppe globale de 2,1%, proposition jugée indésirable par FO, pour terminer, après 3 suspensions de séance, à **2,6%** de la masse salariale. **L'enveloppe ne couvre pas l'inflation de 2,8%** qui pourrait monter jusqu'à 3% ou 3,5% au premier semestre 2022 selon les prévisions de l'Insee.

- ◆ **Plan d'actionnariat** : Des actions offertes aux salariés ? Pourquoi pas...sauf que cela représente 0,7% pris sur les 2,6% de l'enveloppe, et qu'il ne reste plus que 1,9%, ce qui est loin de couvrir l'inflation.
 - ◆ **Une Augmentation Générale (AGS)** jugée insuffisante
 - ◆ **Taux de couverture** : Le nombre de bénéficiaires d'une mesure salariale n'est pas satisfaisant
- Tous les détails au verso. 



Renault se redresse, dans un environnement incertain :

Malgré le contexte chaotique, il est essentiel de maintenir l'engagement des salariés.

Les perspectives d'une MOP \geq à 4% pour 2022, ne seront atteignables qu'avec les efforts et la motivation des salariés dans un contexte de restrictions sur les coûts fixes, de diminution des effectifs et de perte des compétences.

Cela passe par la reconnaissance !

DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE ET INCERTAIN... LES SALARIÉS ONT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉS CONCERNANT LEUR POUVOIR D'ACHAT !

RECONNAISSANCE ET PRIME VARIABLE DES CADRES : ATTENTION !

Grand changement dans la gestion de la performance pour les CADRES !

Depuis 2021, la gestion de la prime variable des CADRES se fait sur la base d'un schéma multiplicateur et non plus en additionnant les indicateurs :

- Indicateurs Groupe
- Indicateurs Métier
- Indicateurs Individuel

FO suivra avec une grande vigilance l'application du schéma multiplicateur de la prime variable. Rappel : si un des indicateurs devait être à zéro, cela risquerait d'arriver à une prime variable également à zéro. **Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter FO.**

La reconnaissance est une question prioritaire pour FO et le salarié est responsable uniquement de sa performance.

Avec les nombreux enjeux pour l'avenir, ce sont les professionnels Renault qui vont faire la différence.



Scannez le QR CODE pour accéder au site

Téléchargez l'appli

FO RENAULT sur



FO rappelle, une fois encore, qu'avec les plans de départ volontaire (CAR21 et CAR22), il est important de respecter les **salariés qui restent compte-tenu de leur engagement indéfectible qui va au-delà de leurs missions**. Ce sont eux qui sont aujourd'hui contributeurs, en fournissant les efforts indispensables dans un contexte de restrictions sur les coûts fixes, de diminution des effectifs et de perte des compétences.

C'est bien sur eux que repose, aujourd'hui et demain, la réussite du plan Renaulution !

4^{ème} ET DERNIER ROUND			
Enveloppe globale de 2,6%			
0,7 %	APR	ETAM	CADRE
	6 actions offertes pour tous les salariés 6 actions offertes pour 2 actions achetées (avec décote de 30%), possibilité de financer l'achat des 2 actions via les compteurs temps.		
1,9 %	20€ pour tous (1,2%)	Primes performance (0,2%) 1000€, 700€, 400€ (70% de bénéficiaires)	Augmentations Individuelles : Env. 50% de bénéficiaires. 1.9% Paiement en deux fois : avril et juillet 2022
	Augmentations individuelles (0,5%) : Blocs et promotions : - Parcours OPS - Passages APR / ETAM Compléments de carrière : -15€, 20€, 25€	Augmentations Individuelles (1.5%) - 2% à 6% - Jeunes techniciens, et ETAMs >10 ans dans le coefficient.	
	Ancienneté 0,2% (moyenne de 188 € brut annuel pour 43% des salariés)		

+

Accord Reconnaissance : UEM, parcours accélérés, passage cadre...
Garantie Accessoire : Intégration jusqu'à 100€
PERECO : Abondement jusqu'à 300€ pour les versements volontaires
Indemnités kilométriques : Revalorisation de 10%

Nous avons fait bouger les lignes, notamment concernant :

- ◆ **Garantie accessoire** : FO a demandé, dans une période où le pouvoir d'achat est un enjeu crucial, une adaptation de la garantie accessoire afin de permettre aux salariés concernés de voir la traduction d'un événement (Bloc, CC, AI, AG...), sur sa fiche de paie. FO a obtenu pour 2022, que soit intégrée une partie de cette garantie en complément de rémunération à hauteur de 100 € brut max.
- ◆ **Accord Reconnaissance** : FO a obtenu que les mesures relatives à l'accord reconnaissance de décembre 2017, soient traitées en dehors de l'enveloppe globale et viennent en complément des mesures salariales permettant de gagner 0,5% de plus (2,1% → 2,6%).

L'intérêt de l'entreprise et la volonté de FO, c'est une politique salariale juste et cohérente pour ne pas hypothéquer l'avenir !